Envoyé en préfecture le 27/06/2026
Reçu en préfecture le 27/06/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260616-2026061601-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCE** – 35640 Séance du 16/06/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le 16 juin à 20h, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Cédric VALAIS, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 10/06/2026.
	Présents : Cédric VALAIS, Marie ALONSO, Florent BONDU, Audrey GROLLEAU, Pélagie HONORÉ, Antoine MALOEUVRE, Patrice PANAGET, Elisabeth POUREAU, Paul DELABESSE, Emmanuel CORNUAILLE. Excusé(es) : Chérilyne PERRIN qui a donné pouvoir à Pélagie HONORE. Absent(es) : Secrétaire de la séance : Pélagie HONORÉ

2026-06-16-01 : logement sociaux : fixation des loyers.

Afin de mettre en location les logements situés 5b et 5t, il convient de fixer les loyers de ces deux logements.
Pour le loyer du PLUS : 101.50 m² à 6.35€ / m² soit 644.53€ maximum
Pour le loyer du PLAI : 71.80 m² à 6€/ m² soit 430.80€ maximum
Il est proposé de provisionner 20€00 de charge par mois par logement
Validation des 2 propositions à l'unanimité

Une fois que le conseil municipal aura fixé le loyer de ces deux logements, il conviendra à ce dernier d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec la DDTM.
Validation de la convention à l'unanimité.

Fait à Eancé, le 16 juin 2026

Pour extrait conforme

La Secrétaire

Pélagie HONORÉ

Le Maire,

Cédric VALAIS

MAIRIE D'EANCE 35640 ILLE ET VILAINE